

**QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE
 en 2013**

 Communes de
LOUDUN-BASSES

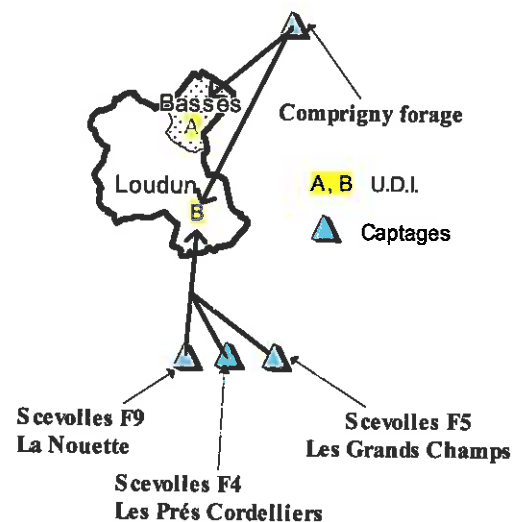
Service émetteur : Direction de la santé publique
 Vigilances et Sécurités de l'Environnement et des Milieux
 de la Vienne (VSEM-86) Tél : 05-49-44-83-71

Si la surveillance au quotidien de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine est exercée par les syndicats d'eau ou communes avec leurs exploitants, le contrôle sanitaire des eaux qui relève de la compétence de l'Etat, est assuré par l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes pour le compte du Préfet. Les prélèvements et les analyses d'eau sont réalisés par le laboratoire agréé IANESCO de Poitiers.

Origine des eaux :

L'eau que vous consommez provient de ressources souterraines exploitées par le SIVEER.

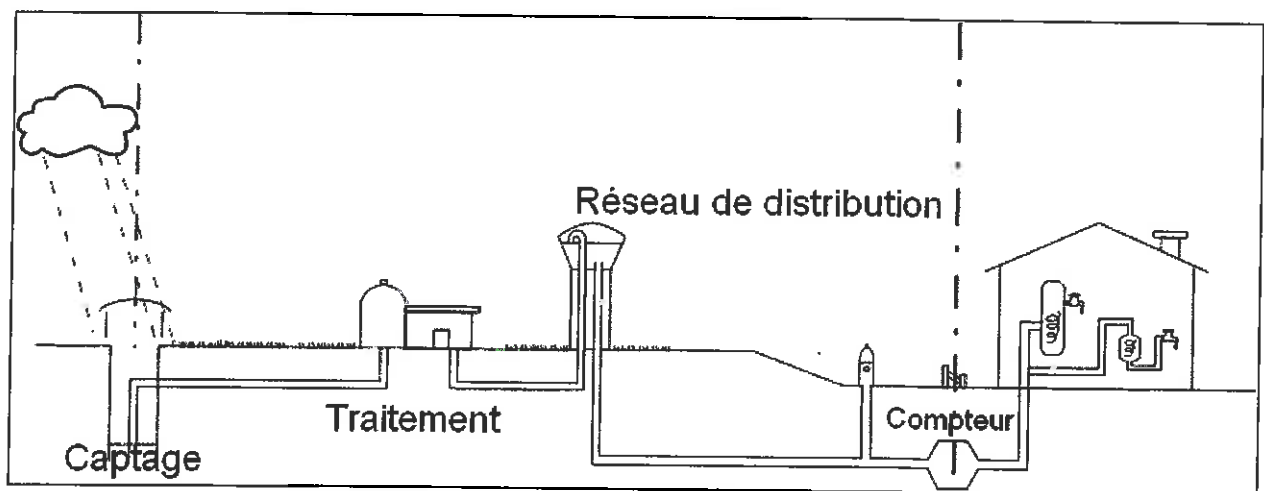
La commune de Basses (UDI-A) est alimentée en eau par le captage de Comprigny situé sur la commune de Beuxes ; celle de Loudun (UDI-B) reçoit un mélange d'eau provenant de Beuxes et du champ captant de la Forêt de Scevolles. Tous ces ouvrages sollicitent les eaux de la nappe aquifère captive du jurassique supérieur.



Traitement :

L'eau pompée, avant d'être distribuée à la population, subit :

- soit un traitement de déferrisation suivi d'une désinfection au chlore gazeux pour l'eau du forage de Comprigny ;
- soit un traitement physico-chimique plus poussé (décarbonatation à la chaux - décantation - filtration) et de désinfection par le chlore gazeux pour le champ captant de Scevolles.



Contrôle : 23 prélèvements représentant 387 paramètres d'analyses ont été réalisés sur les différents points de surveillance des réseaux de distribution, conformément aux modalités prévues dans le Code de la Santé Publique

Protection des ressources : La procédure administrative de protection des ressources a été menée à son terme pour les 2 zones de captages exploités qui possèdent un arrêté d'autorisation de déclaration d'utilité publique.

Qualité de l'eau distribuée :

PARAMETRES (moyenne 2013)	Limites ou références de qualité	UNITES DE DISTRIBUTION					
		UDI A (Basses)	UDI B (Loudun)				
pH	Entre 6,5 et 9	7,3	7,6				
TURBIDITE (en NFU)	2	0,31	0,34				
DURETE (TH en °F)	Néant	38,5	43,2				
TAC (°F) Titre Alcalimétrique Complet	Néant	26,9	18,9				
FLUOR (en mg/l)	1,5	0,23	0,33				
NITRATES (en mg/l)	50	0,0	0,0				
MINERALISATION moyenne							
UDI	Conductivité	Calcium	Magnésium	Sodium	Potassium	Chlorures	Sulfates
A	773 µS	140 mg/l	10 mg/l	16 mg/l	3 mg/l	38 mg/l	97 mg/l
B	931 µS	133 mg/l	22 mg/l	29 mg/l	6 mg/l	64 mg/l	211 mg/l

Bactériologie

- Les analyses microbiologiques des eaux, qui comportent la recherche de germes témoins d'une contamination d'origine fécale, ont été d'excellente qualité.

Minéralisation

- Les eaux distribuées sont d'une minéralisation élevée, bicarbonatées calciques et d'un pH légèrement basique.

Turbidité

- Les analyses ont montré une **bonne transparence** des eaux qui se traduit par une faible turbidité (inférieure à 0,5 NFU).

Dureté

- La dureté provient de la présence d'ions calcium et magnésium dans l'eau. On l'exprime par la mesure du Titre Hydrotimétrique (TH) en degrés Français (1 °F = 4 mg/l de calcium et 0,7 °anglais et 0,56 ° allemand). Les eaux distribuées renferment une dureté **importante** avec cependant un Titre alcalimétrique complet (TAC) plus modéré (18,9 °F sur l'UDI B) après décarbonatation à la chaux.

Fluor

- Le fluor, oligo-élément pouvant être présent naturellement dans l'eau, est bénéfique à doses modérées (entre 0,5 et 1,5 mg/l) pour la prévention des caries dentaires. **Les eaux alimentant les communes étant faiblement fluorées, des apports complémentaires, par des comprimés après avis médical ou par du sel fluoré, peuvent être conseillés.**

Nitrates

- Les eaux pompées dans les nappes aquifères captives de *Scevolles* et *Comprigny* en sont **dépourvues**.

Pesticides

- Les recherches effectuées en 2013 sur 190 substances, en sortie des deux usines de traitement de *Scevolles* et *Comprigny*, n'ont révélé **aucune trace** des produits analysés.

Autres

- **Sulfates** : une présence naturelle de sulfates assez élevée est à signaler dans les eaux exploitées à *Scevolles*.

- **Carbone organique total** : Il est observé de légers dépassements de la valeur référence fixée à 2 mg/l (2,4 à 2,5 mg/l) dus essentiellement à la qualité des eaux brutes.

Conseils et recommandations :

- En cas d'absence de votre domicile pendant plusieurs jours, un risque éventuel de dégradation de la qualité de l'eau lié à une stagnation prolongée de celle-ci dans les canalisations peut survenir. Il est alors recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever pour des besoins alimentaires.**
- Pour éliminer les éventuels goûts de chlore, **vous pouvez conserver l'eau au frais quelques heures avant de la consommer.**
- Si vos canalisations et branchements sont en plomb, **il est fortement conseillé de les remplacer.** Dans l'attente, et avant de consommer l'eau, il est recommandé de la laisser couler quelques minutes au robinet et/ou de tirer une chasse d'eau, afin de réduire les quantités de plomb dissous dans l'eau.
- **Seule l'eau du réseau public peut être déclarée potable.** Les ouvrages privés (puits particuliers, récupérations d'eau de pluie) doivent être déclarés en mairie et ne doivent en aucun cas être connectés sur le réseau intérieur d'eau potable

Pour plus d'informations... Veuillez consulter votre mairie, votre exploitant, l'Agence Régionale de Santé, ou le site Internet de l'ARS. : www.ars.poitou-charentes.sante.fr – Services en ligne – Eau du robinet